

Le [Club de Paris](#) est une tribune décisive pour la prestation d'allègement de la dette bilatérale par les gouvernements (principalement membres de l'OCDE). Même si ce Club a fourni un allègement considérable au titre de l'Initiative PPTE, les pays non PPTE à faible revenu et à revenu intermédiaire ont également bénéficié soit d'un allègement – bien que dans des conditions souvent moins favorables – soit d'une restructuration de leur dette pour les aider à gérer leurs problèmes de balance des paiements.

Dans le cadre de ses travaux avec les pays en développement, DFI a compilé des informations sur l' [allègement de la dette](#) assuré par le Club de Paris au titre de PPTE, notamment des informations sur les [options de conversions de dette](#).

Pour en savoir plus sur le Club de Paris et les accords de pays, rendez-vous sur www.clubdeparis.org.

Pour aider les pays à obtenir un maximum d'allègement de leur dette auprès des créanciers du Club de Paris, DFI a mis au point des [supports et manuels de formation](#) détaillés, mené des [recherches et des analyses](#) et offert des [services](#) consultatifs.